

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SCAF du Mont Orgier sur la commune principale de l'AIOT 5675 Grange Magnin - RD2 ROUTE DE MOUTONNE 39270 ORGELET.

La référence de votre dossier est A-3-QCBKFX3EW et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 04/09/2023 à 11h50 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **77839625900047**

Organisme : **FEDERATION REGIONALE DES COOPERATIVES LAITIERES DU MASSIF JURASSIEN**

Fonction : **chargée de mission**

Personne morale

N° SIRET **39015802000011**

Raison sociale **COOP AGRICOLE FROMAGERE DU MONT ORGIER**

Forme juridique **Société coopérative agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

1 bis PLACE du colonel VARROZ

39270 ORGELET

Signataire

Qualité : **président**

Référent

Fonction : **président**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SCAF du Mont Orgier**

Description des activités :

transformation de lait, pré-affinage/affinage de fromages

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

5675 Grange Magnin - RD2 ROUTE DE MOUTONNE

39270 ORGELET

X : 898691

Y : 6605906

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

[Implantation de l'installation](#)

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

changement de combustible pour la génératrice vapeur sur laquelle seul le brûleur est à adapter : passage du fioul au propane pour cet équipement principal de chauffage pour le process fromager

[Tableau des rubriques des activités](#)

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
4718	4718-2-b	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2	9.6 t	9.6 t	DC	mise en place au 18 /09/2023 de 3 citernes de 3.2 t propane chacune : citernes aériennes à cloturer

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.